

Les écoles : un engagement partagé

DOSSIER PAGE 6



École élémentaire Jean-Louis Bouvier

AMÉNAGEMENTS
Le chemin des Acacias
Page 10

ENVIRONNEMENT
Un itinéraire à vélo familial
et sécurisé Page 14

CULTURE
Entretien avec Claude
Fougeirol Page 16

**saint-
marcel-
lès-
valence**

merci !

à tous les participants de cette Couverture :
élèves et jeunes du CMJ, accompagnants,
enseignants et directrice de l'école élémentaire
Jean-Louis Bouvier.

Découvrez les autres écoles en photo
à l'intérieur de ce journal municipal.

On reste en contact ...

ACCUEIL MAIRIE

ouvert du

lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

04 75 58 70 03, ouvert du

lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,
le vendredi de 8h à 15h en continu

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

06 69 32 92 42 pour joindre un élu
en cas d'urgence pour des problèmes relevant
de la municipalité en dehors des heures d'ouverture

SITE INTERNET

www.saint-marcel-les-valence.fr

COURRIEL

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

 [@mairie smlv](https://www.facebook.com/mairie.smlv)

Directeur de la publication Jean-Michel Valla -
Responsable de la publication Aurélie Alléon - Rédaction
Alona Bakalets, Laurent Crétin, Claire Huitel et les associations -
Mise en page Claire Huitel - Maquette originale Aurélie Alléon
- Photo de couverture Pierre Deval -
Crédits photos Pierre Deval, Claire Huitel, Patrick Zani, DR.
- Illustration Nico Arty Monkey (p. 3) - Distribution Guillaume
Bombrun - Imprimeur Original à Saint-Marcel-lès-Valence
- Tirage 3100 exemplaires -
Dépôt légal à parution ISSN 2491-0589 -
 Dans une démarche environnementale, ce journal
a été imprimé sur du papier PEFC 100 % recyclé.

Actu'

EN CAS D'URGENCE

3

Juste à point

LES DERNIÈRES INFOS

4-5

Dossier

LES ÉCOLES :
UN ENGAGEMENT PARTAGÉ



6-9



Aménagements

LE CHEMIN DES ACACIAS

10-11

Budget Participatif

VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS

12-13

Environnement

VOIES CYCLABLES

14-15

Culture

ENTRETIEN AVEC CLAUDE FOUGEIROL

16-17

Témoignage

JEAN BÉOLET, RÉSISTANT

18

Commerce

LES ACTUALITÉS DU TISSU ÉCONOMIQUE

19

Associations

LEURS ACTUALITÉS

20-23

À CONSERVER

En cas d'urgence : la Ville se mobilise

PLAN D'URGENCE, DISPOSITIF D'ALERTE, NUMÉROS UTILES :

DÉCOUVREZ LES OUTILS MIS EN PLACE POUR VOTRE SÉCURITÉ
ET LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER EN CAS DE SITUATION D'URGENCE.

Le rôle du Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est le dispositif qui permet à la commune de réagir efficacement face à une situation d'urgence. Son rôle est d'anticiper les risques et préparer les moyens d'intervention, d'alerter rapidement la population (SMS, réseaux sociaux...), de coordonner les acteurs locaux : élus, services techniques, pompiers, associations pour protéger les habitants en organisant les secours et l'hébergement d'urgence si nécessaire.

La mairie, point de ralliement

En cas de crise, le centre opérationnel est établi à la mairie. Il est constitué des élus référencés dans le PCS, et des agents municipaux en lien avec la réserve communale de sécurité et de solidarité et des partenaires. Les centres d'hébergements possiblement ouverts peuvent être la salle des fêtes, l'Espace Culturel Liberté, la Halle des Sports et Thodore.

>> En cas de coupure d'électricité et de réseau, les moyens de communication habituels risquent d'être hors service temporairement. Un accueil sera alors assuré en mairie.



Numéros d'urgence

Pompiers >> 18

Samu >> 15

Gendarmerie >> 17

**Numéro d'appel d'urgence
européen unique >> 112**

Ville de Saint-Marcel-lès-Valence

Mairie >> 04 75 58 70 03

**Numéro d'astreinte
des élus >> 06 69 32 92 42**



S'inscrire aux alertes SMS

**pour recevoir les SMS envoyés par la Ville,
en cas d'urgence, de risques météorologiques...**
en scannant le QR ci-dessus ou en déposant
ce formulaire dans la boîte aux lettres
de la mairie.

Nom :

Prénom :

N° téléphone mobile :

☐ J'autorise la Mairie de Saint-Marcel-lès-Valence à utiliser mon numéro de portable dans le cadre du dispositif Alerte SMS. Je valide mon inscription, je consens à transmettre mes données au personnel communal habilité. (Vos données personnelles collectées seront utilisées uniquement par le personnel communal habilité dans le cadre du dispositif ACTU'SMS et seront conservées pour une durée de trois ans. Si vous souhaitez vous retirer du dispositif, contactez la mairie de Saint-Marcel-lès-Valence 04 75 58 70 03)

Signature :



Juste à point

Dernières brèves



JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE
Merci aux Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois
qui ont participé à cette journée (13 septembre).

ÉLECTIONS MUNICIPALES : 15 ET 22 MARS 2026

Les dates des prochaines élections municipales ont été arrêtées aux 15 et 22 mars 2026. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de Saint-Marcel-lès-Valence avant le vendredi 9 février 2026. **Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales ou réaliser la démarche :**

- en ligne sur le site Internet service-public.fr
- en mairie - par courrier

+ infos en mairie

Communication en période pré-électorale

Depuis le 1^{er} septembre, la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence est entrée en période de réserve en communication. Cette période, encadrée par la loi, impose que les **communications publiques restent neutres et informatives**. L'objectif est simple : garantir l'égalité de traitement entre tous les candidats et toutes les sensibilités politiques.

En outre, **l'espace commentaire de la Page Facebook de la Ville restera ouvert** pour permettre à chacun de s'exprimer. Toutefois, le service communication sera vigilant quant au respect du cadre légal, qui s'applique également aux réseaux sociaux durant cette période : les commentaires à caractère partisan ou de nature électorale ne pourront être maintenus en ligne. Une charte de modération veille ainsi à préserver des échanges respectueux et conformes à la loi.

Enfin, en l'absence de contribution du groupe d'opposition, les élus de la majorité ont fait le choix de **ne pas publier de tribune durant cette période**.



Partage et gourmandises pour les fêtes !

Un moment de partage et de gourmandises pour célébrer, ensemble, l'esprit de Noël ! Comme chaque année, **le Centre communal d'action sociale de la Ville apporte une touche de convivialité aux fêtes de fin d'année pour les aînés de la commune**. Les Saint-Marcellois de plus de 70 ans ont reçu un courrier leur permettant de choisir entre un repas festif ou un colis gourmand. (Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à contacter le CCAS)

Le **repas se tiendra le samedi 20 décembre** à midi, à l'Espace Culturel Liberté, dans une ambiance chaleureuse et musicale. Pour celles et ceux qui préfèrent le colis, **la distribution aura lieu, à la Salle des Fêtes (derrière la mairie), les mardi 2 et mercredi 3 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le jeudi 4 décembre, de 9h à 12h**.

Prime Air Bois de Valence Romans Agglo

Valence Romans Agglo et l'Ademe (Agence de la transition écologique) ont mis en place, depuis octobre 2025, la Prime Air Bois. **Une aide financière destinée aux habitants des 54 communes de l'Agglo. L'objectif est d'aider les habitants à remplacer leur chauffage au bois polluant** (foyer ouvert ou équipement antérieur à 2005) **par du matériel plus performant et moins polluant afin d'améliorer la qualité de l'air**. En effet, les particules fines PM10 et PM2.5, émises notamment par les appareils de chauffage au bois anciens ou les cheminées à foyer ouvert, sont des polluants reconnus comme néfastes pour la santé.

Montant de l'aide : de 500 à 1 500 € selon vos ressources.

Attention : pour pouvoir bénéficier de la Prime Air Bois, vous devrez déposer votre dossier de demande avant toute dépense (achat de matériel ou travaux liés à son installation).

+ infos : Maisons de l'Habitat de Valence Romans Agglo :

- à Valence : 58, avenue Sadi-Carnot

- à Romans : 36, rue de la République

04 75 02 00 90 / renovation@valenceromansagglo.fr



Des jeunes saint-marcellois(e)s à l'honneur !

Déjà champion du monde par équipe en 2019, le Saint-Marcellois, **Cédric Fargeau**, a franchi une nouvelle étape le 9 août dernier en décrochant le titre de **champion du monde de pêche au coup en individuel dans la catégorie moins de 20 ans**. La compétition s'est déroulée à Mérida, en Espagne, réunissant les meilleurs jeunes pêcheurs internationaux.

Deux Saint-Marcelloises, **Angelina Delauzun-Brown** et **Sacha Vranckx** (sur la photo, aux côtés de l'Amiral Eric Scherer), ont récemment suivi la **Préparation Militaire Marine (PMM) à Valence**, une formation pratique et théorique organisée par la Marine nationale pour les jeunes de 16 à 21 ans. Cette préparation permet de découvrir le milieu militaire et maritime, d'acquérir des compétences en navigation, sécurité et premiers secours, et de partager des valeurs de solidarité et de discipline.

Cimetière : l'entretien des sépultures

Il est rappelé que **l'entretien des sépultures relève de la responsabilité des concessionnaires ou de leurs ayants droit**. Cela inclut le nettoyage régulier des pierres tombales, le désherbage et la bonne tenue générale de la concession. Un défaut d'entretien peut conduire, après mise en demeure, à une procédure de reprise de concession par la commune, conformément à la réglementation en vigueur.

Il est donc important de veiller à l'état de ces lieux de mémoire, par respect pour les défunts et pour la bonne tenue du cimetière communal. Les services municipaux ont, eux, la gestion des espaces collectifs. Pour toute question sur vos obligations ou sur l'état d'une concession, vous pouvez contacter, la Police municipale.

police.municipale@saint-marcel-les-valence.fr

04 75 58 90 22

Médiathèque : 2 spectacles à venir

La médiathèque propose deux rendez-vous à ne pas manquer dans les prochaines semaines.

- 7 novembre à 20h : Contes Magiques par Éric Charriot, « Magic conteur » qui mêle contes et numéros de magie. Public Ado-Adulte, à partir de 11 ans.

- 3 décembre à 10h15 : Les Petites Lumières du Ciel par la Compagnie La Porte del Arte pour un spectacle de théâtre immersif conçu pour les enfants de moins de 3 ans.

Ces deux spectacles s'inscrivent dans une programmation culturelle riche tout au long de l'année. Pour découvrir l'ensemble des animations prévues à la médiathèque et dans la ville, consultez le programme culturel (voir page 17).

Gratuit sur inscription / 04 27 24 06 08

mediatheque@saint-marcel-les-valence.fr



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de l'Armistice aura lieu le **mardi 11 novembre à 11h30 aux monuments aux morts et aux fusillés**. Ce moment de recueillement rendra hommage aux combattants tombés pour la France et à toutes les victimes de guerre.

EN DÉCEMBRE : LES MARCHÉS DES ASSOCIATIONS

Cette année encore, les marchés de Noël des associations reviennent **en décembre les samedis 6, 13 et 20**. Un rendez-vous festif et convivial qui réunit habitants et associations autour de la magie des fêtes.

Au programme : stands tenus par les associations locales, animations pour petits et grands avec le traditionnel petit train ou encore les séances photo avec le Père Noël et de nombreuses surprises.



École maternelle Jean-Louis Bouvier



École maternelle André Blanc



École élémentaire Jean-Louis Bouvier



École élémentaire André Blanc



Les écoles : un engagement partagé !

>> L'après rentrée est l'occasion de rappeler le rôle central de l'école dans la vie locale, ainsi que **les missions partagées entre l'État et la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence au service des enfants et des familles**. Outre l'accueil pendant le temps scolaire, la municipalité propose également une offre périscolaire et extrascolaire (en partenariat avec la MJC), soutient les initiatives des associations de parents et investit dans l'amélioration des locaux, des cours de récréation et des conditions d'apprentissage.

>> La commune compte deux groupes scolaires, Jean-Louis Bouvier et André Blanc, qui rassemblent au total **26 classes et accueillent environ 600 élèves**, dont une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Il s'agit d'un dispositif qui accueille des élèves en situation de handicap au sein d'une école ordinaire où les élèves alternent entre cours adaptés et inclusion dans les classes ordinaires et bénéficient d'un accompagnement spécialisé.

Qui fait quoi à l'école ?

La gestion de l'école repose sur une double compétence :

- **La mairie** est responsable des **bâtiments scolaires et espaces extérieurs** (construction, entretien, chauffage, nettoyage, sécurité...). Elle réalise les travaux et l'entretien quotidien et a, par exemple, équipé les bâtiments d'un système anti-intrusion.

Elle assure aussi les **dotations en matériel pédagogique et fournitures, ainsi qu'un soutien aux projets culturels et éducatifs**.

Elle **emploie les ATSEM** (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), qui assistent les enseignants auprès des plus jeunes élèves, notamment pour l'accueil, l'hygiène et certaines activités éducatives.

En outre, **les inscriptions scolaires** sont gérées par la mairie, qui procède à l'affectation des enfants dans l'un des deux groupes scolaires de la commune.

- **Les enseignants, fonctionnaires d'État, relèvent du ministère de l'Éducation nationale**. Ils définissent les méthodes pédagogiques, appliquent les programmes, assurent l'enseignement et l'évaluation des élèves. L'État emploie également les **AESH** (accompagnants d'élèves en situation de handicap)

Cette répartition permet de garantir à la fois un cadre matériel adapté et un enseignement de qualité.

Au cœur de l'action...



Mélanie

**ATSEM
ET AGENT PÉRISCOLAIRE**

« Je suis ATSEM dans la commune depuis bientôt quinze ans. J'exerce à l'école maternelle Jean-Louis Bouvier. **C'est un métier de passion et d'exigence qui est en perpétuelle évolution où il nous faut être polyvalente.**

Nous devons être patientes, bienveillantes, à l'écoute et disponibles. J'apprends tous les jours au contact des enfants. J'éprouve de la fierté à exercer mon métier d'ATSEM. **C'est extrêmement gratifiant d'accompagner les enfants au quotidien.**

À leur façon par un dessin, un sourire, un câlin, un mot..., ils nous rendent notre investissement et notre engagement auprès d'eux. J'exerce principalement mes

missions d'ATSEM en binôme avec les enseignants mais je m'occupe également des enfants sur le temps de cantine sans oublier le nettoyage des locaux après les heures d'école.

Nous faisons partie intégrante de l'équipe éducative où **nous jouons un rôle important dans le développement de l'enfant** avec l'apprentissage de l'autonomie et son accompagnement tout au long de sa journée.

Nous travaillons dans le bruit, il faut se baisser afin d'être à la hauteur des enfants, le mobilier leur étant adapté ainsi que répondre aux nombreuses sollicitations. Mes journées s'apparentent souvent à un « marathon » !

Des parents engagés

Les associations de parents, Les Petits Marcelois et la FCPE à Jean-Louis Bouvier, participent activement à la vie des écoles.

Leurs représentants siègent aux conseils d'école, où ils sont associés aux décisions sur l'organisation de la vie scolaire, les sorties pédagogiques ou l'utilisation de certains équipements. En parallèle, elles mènent de nombreuses actions tout au long de l'année : organisation de fêtes et kermesses, ventes solidaires destinées à financer des projets (matériel, sorties, spectacles).

Côté périscolaire...

La commune met à disposition des familles deux services périscolaires essentiels :

- **La garderie** : proposée le matin avant la classe et le soir après les cours. **Les animateurs préparent le goûter et organisent de petites activités ludiques ou calmes et assurent la surveillance** des élèves.

- **La restauration scolaire** : les repas - presque 450 par jour - sont servis chaque midi dans les groupes scolaires. Les menus sont conçus pour favoriser l'équilibre alimentaire et la découverte de nouveaux goûts. **Ils sont préparés par les cuisiniers scolaires, pour les deux écoles.** Les repas sont encadrés par du personnel communal qui veille à la sécurité et au bon déroulement du temps de midi. Des intervenants sportifs, membres d'associations saint-marcelloises, participent régulièrement aux activités du midi. Les élèves participent également, avec leurs enseignants, à des ateliers cuisine animés par Guillaume, chef cuisinier.

Parfois, les écoliers reçoivent la visite d'autres Saint-Marcellois, dans le cadre des **repas intergénérationnels**. Ces moments conviviaux permettent aux enfants et aux aînés d'échanger ensemble. Retraité, si vous êtes intéressé, contactez le service périscolaire au 04 75 58 92 54.

... et extrascolaire

La commune intervient aussi dans l'accueil extrascolaire, notamment pour le centre de loisirs, dont elle a confié la gestion à la MJC. Concrètement, elle met à disposition ses locaux, finance, en partenariat avec la Caisse des Allocations Familiales, une partie de son fonctionnement. De plus, elle prend en charge une partie du forfait journalier (à hauteur de 5 € pour chaque enfant saint-marcellois accueilli).

Bouger et apprendre autrement !

L'enseignement du sport à l'école est assuré par les enseignants, mais **les élèves saint-marcellois bénéficient également de l'accompagnement de Laurent**, agent municipal ressource auprès des enseignants pour la mise en place d'activités physiques et sportives au sein des écoles élémentaires.

Il anime 16 créneaux par semaine (pour 17 classes), soit 4 séances par jour. Laurent propose, en coordination avec les équipes pédagogiques, des exercices adaptés à l'âge des enfants et aux objectifs scolaires. Son intervention contribue à développer la motricité, à renforcer l'esprit d'équipe et à diversifier les pratiques sportives, en sensibilisant les élèves aux bienfaits de l'activité physique pour la santé et le bien-être. **En outre, il participe aux objectifs du Savoir rouler à vélo (SRAV) auprès des CP et CE1.**

Les enfants ont la parole



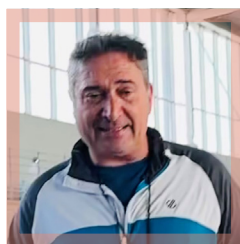
La Ville de Saint-Marcel-lès-Valence dispose d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), composé d'élèves de CM1 et CM2 élus dans les deux groupes scolaires. **Ce dispositif offre aux enfants la possibilité de découvrir la citoyenneté de manière active et concrète.**

Les jeunes conseillers participent à des réunions régulières, proposent des projets et donnent leur avis sur des sujets qui concernent leur vie quotidienne : aménagements de jeux, actions de solidarité, environnement, culture... Ils sont des acteurs dynamiques concrétisant de beaux projets !



DES MOMENTS CULTURELS

La Ville propose aux écoliers saint-marcellois des moments culturels en programmant des **spectacles jeunesse**, en partenariat avec les enseignants, avec des séances ouvertes qu'aux écoles en journée. **Ce sont aussi des créneaux réservés à la médiathèque où les jeunes peuvent écouter des histoires, emprunter des livres pour la classe, travailler sur des thèmes, découvrir des expositions... De la petite section au CM2, les 27 classes de Saint-Marcel-lès-Valence sont accueillies plusieurs fois dans l'année !**



Laurent
ÉDUCATEUR SPORTIF
MUNICIPAL

« Cette année, les élèves pratiqueront l'**athlétisme**, les **arts du cirque**, les **jeux d'opposition avec la lutte** sur les tatamis du nouveau dojo, le **basket-ball**, et au printemps la **course d'orientation** et le **vélo**. J'interviendrai également lors des cycles de **patinage** proposés par Valence Romans Agglo. Comme j'aime le rappeler : chaque élève a sa place dans le sport à l'école, où

nous privilégions les progrès de chacun plutôt que la performance individuelle.

L'épanouissement personnel, le respect, la citoyenneté et le développement des apprentissages guident mon action aux côtés des enseignants, dans le cadre de mes missions communales, **pour offrir à tous les enfants une pratique sportive éducative et inclusive. »**



Des cours végétalisées et ludiques

Les cours des écoles ont été végétalisées grâce au budget participatif, avec des travaux réalisés en 2024 pour André Blanc (école élémentaire) et 2025 pour Jean-Louis Bouvier (école élémentaire). Désormais, de nouveaux espaces ombragés agrémentés d'arbres et de plantations remplacent une partie des surfaces minérales. Des bacs à copeaux, des tables, des zones de jeu ont été installés pour des espaces plus variés favorisant les jeux libres et la détente.

L'amélioration des bâtiments scolaires, c'est aussi permettre de mieux faire face aux épisodes de fortes chaleurs, la Ville a ainsi, cet été, engagé une expérimentation en équipant une classe de chaque groupe scolaire avec des ventilateurs au plafond. Si les écoliers et enseignants estiment que ce mode de rafraîchissement est suffisant, l'équipement des salles de classe se poursuivra.

Par ailleurs, dans chaque groupe scolaire, une salle climatisée (salle de motricité) est disponible et mobilisable en cas de canicule pour accueillir les élèves.

Les écoles présentent leurs projets

L'art pour s'exprimer

ÉCOLE MATERNELLE ANDRÉ BLANC

Plusieurs projets sont portés par l'école maternelle André Blanc. Cette année, ce sont les parents d'élèves élus qui ont déposé un projet, dans le cadre du budget participatif, conçu en partenariat avec l'équipe enseignante, afin d'aménager la cour de l'école et proposer de nouveaux espaces de jeux, partage et découverte.

La maternelle s'est aussi engagée dans une action, sur trois ans, pour permettre aux élèves de s'exprimer à travers les activités artistiques. Après la danse en 2024, la musique et le chant en 2025, cette année les élèves travailleront autour de « l'art et les maths ». En outre, pour la deuxième année, les élèves participeront au 37^e prix des Incorruptibles qui récompense un album de littérature jeunesse parmi une sélection de six. Ce travail se fera en lien avec la médiathèque L'Oiseau lire. De nombreux autres projets et actions ont lieu tout au long de l'année avec la participation des parents.

Le projet PEEPS !

ÉCOLE LÉMENTAIRE ANDRÉ BLANC

Depuis trois ans, l'équipe pédagogique de l'école élémentaire André Blanc s'est engagée dans un projet ambitieux : PEEPS (Pour un Environnement Éducatif Plus Stimulant), qui se poursuivra trois ans encore. L'objectif : repenser l'environnement scolaire pour renforcer la motivation, le bien-être et la réussite de chaque élève.

Le projet s'articule autour de quatre axes : la diversification des usages de la cour (végétalisation, nouveaux espaces de jeux favorisant la mixité), le développement des compétences psychosociales (communication bienveillante, médiation), la création d'espaces d'apprentissage flexibles (salle modulable, zones spécifiques en classe), et l'évolution du rapport au savoir (formation aux sciences cognitives, défis éducatifs avec les familles). À travers PEEPS, l'école élémentaire André Blanc affirme une conviction : un environnement repensé, apaisant et stimulant, est essentiel pour donner à chaque élève le goût d'apprendre et de s'épanouir.

>> L'égalité filles-garçons

GROUPE SCOLAIRE JEAN-LOUIS BOUVIER

Le groupe scolaire Jean-Louis Bouvier (maternelle et élémentaire) a reçu avec fierté la labellisation de niveau 2 pour l'égalité filles-garçons, une belle reconnaissance du travail engagé par l'équipe. Après un premier projet intitulé « Cultivons le plaisir d'être ensemble » en 2023-2024, centré sur le climat scolaire, le groupe scolaire a poursuivi son engagement avec un nouveau projet pour l'année 2024-2025 : « Agir pour l'égalité : filles-garçons ».

De nombreuses actions ont été réalisées : un projet musical, une cour de récréation repensée, des femmes d'exceptions mises en avant, la découverte de nombreux albums de littérature jeunesse... Les enfants ont également pu assister à des spectacles sur ce thème l'année dernière et la programmation de cette année permettra de continuer le travail engagé. Ensemble nous travaillons sur un climat scolaire qui s'attaque aux stéréotypes de genre dès la maternelle. Le groupe scolaire Jean-Louis Bouvier, ne s'arrête pas là, de nouvelles actions se mettent en place en valorisant les parcours scientifiques. Les valeurs d'égalité, de respect au cœur de notre action.



Le chemin des Acacias réaménagé

La première tranche des travaux de requalification du chemin des Acacias est désormais terminée. Les aménagements réalisés rendent ainsi le chemin plus sûr et plus agréable à vivre au quotidien.

Ce projet visait notamment la création de cheminements piétons sécurisés, la diminution de la vitesse de circulation des véhicules, la création de zones de stationnement, ainsi que l'amélioration des réseaux secs et humides.

CRÉATION D'UN CHEMINEMENT PIÉTON

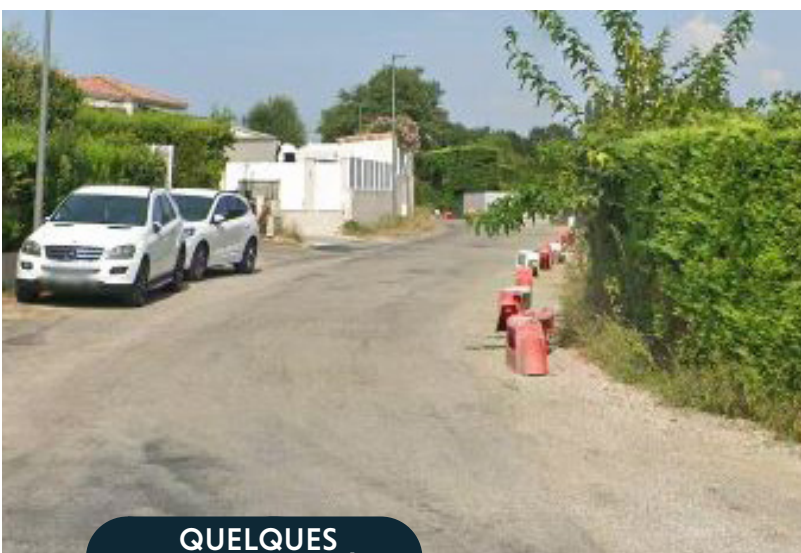
Concrètement, un cheminement piéton (trottoirs et passages piétons) a été aménagé sur toute la portion concernée, permettant désormais de circuler à pied en toute sécurité. La chaussée a été réduite à 5 mètres sur certains secteurs avec la mise en place d'« écluses », qui servent à ralentir la circulation et à rendre la route plus sûre. Le chemin des Acacias étant en zone 30 km/h, les cycles sont dorénavant mélangés avec la circulation automobile en compatibilité avec la loi LOM et l'article L.228-2 du Code de l'Environnement. Afin de faire un rappel de ce principe, des logos cycles ont été mis en place sur tout le linéaire de chaussée.

Sur une portion plus étroite, une circulation alternée a été instaurée, pour plus de sécurité. La vitesse maximale est fixée à 30 km/h, avec une signalétique renforcée (rappelée notamment sur la chaussée), afin de sensibiliser tous les usagers au respect de cette limitation. De nouvelles places de stationnement ont été créées pour faciliter le quotidien des habitants. Enfin, la gestion des eaux pluviales a également été améliorée ainsi que l'effacement et la fiabilisation des réseaux aériens, réseaux d'électricité ou de télécommunication pour un cadre de vie plus agréable.

530 000 EUROS DÉJÀ INVESTIS

Cette première phase de chantier représente un investissement important pour la Ville, de plus de 430 000 € pour la requalification auxquels il faut ajouter 100 000 € pour la reprise des réseaux d'eaux pluviales et assainissement, ainsi que l'effacement et la fiabilisation des réseaux aériens, réseaux d'électricité ou de télécommunication.

Enfin, le traitement de l'ensemble des espaces verts sera prochainement réalisé, durant la période de l'automne, propice à ce type d'intervention.



QUELQUES
AVANT/APRÈS

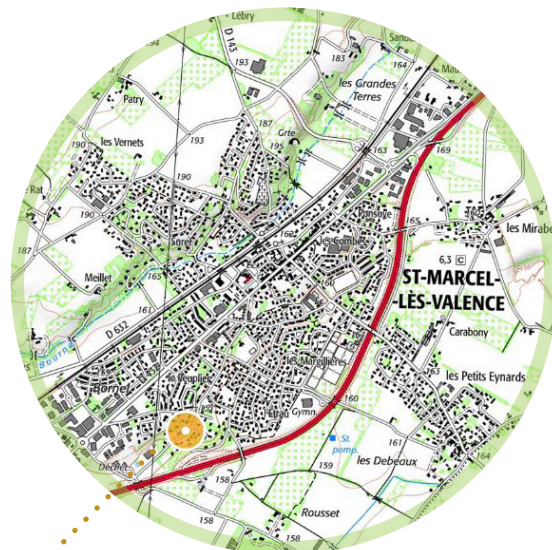
17 places de parkings créées

350 mètres de voirie réaménagés

Phase 2

La seconde tranche des travaux de voirie porte sur la portion du chemin des Acacias qui mène à la déchèterie. Les études techniques nécessaires à cette phase ont d'ores et déjà été menées. Cependant, le lancement des travaux a été envisagé après la construction prochaine de nouveaux bâtiments sur la zone d'activité voisine.

Ce phasage en deux temps garantit que les aménagements du chemin des Acacias seront réalisés de manière cohérente et optimisée, en tenant compte non seulement de la voirie elle-même, mais aussi des infrastructures environnantes nouvelles. Ainsi, cette organisation évite des interventions multiples et coûteuses. L'objectif de la réhabilitation complète du Chemin des Acacias est bien d'améliorer durablement la circulation, la sécurité et le confort de tous sur ce secteur important de la commune.



Chemin des Acacias

Merci à Jacques Maquart et aux membres de la commission extra-municipale de sécurité qui ont travaillé sur ce projet en œuvrant notamment, dans la phase d'études, à la concertation avec l'ensemble des riverains.

Budget participatif,

5^{ème} édition

Vous avez donné vos idées, c'est maintenant le moment des votes !

Voici 4 projets qui sont éligibles (c'est-à-dire qui correspondent aux compétences municipales et entrent dans le budget d'investissement de 30 000€).

Comme les années précédentes, après vos votes, tous les projets, dans l'ordre d'arrivée des votes - qui ne dépassent pas l'enveloppe de 30 000€ - seront commandés, planifiés dans les mois à venir.

Le budget participatif vise à favoriser l'implication directe des habitants pour leur ville. C'est donc bien vous qui décidez et les enfants peuvent voter ! Alors, mobilisez-vous, votez et faites voter A, B, C ou D !



J'ai UNE IDÉE
POUR SAINT-MARCEL !



30 000 €

A

Aménager la cour d'école maternelle André Blanc avec de nouveaux jeux et plantations

Ce projet va permettre de favoriser et développer les interactions sociales, motrices et cognitives et le vivre ensemble avec différents espaces de jeu attractifs et stimulants. Ces installations ont pour but d'encourager le jeu libre, l'activité physique, la découverte, le partage et l'épanouissement durant les temps de récréation et de pause méridienne.

30 000 €



B

Installer un module de jeux à côté de l'Espace Culturel Liberté

Installer un module de jeux à côté du parvis de l'Espace Culturel Liberté pour compléter la végétalisation et les tables de pique-nique. L'objectif est d'offrir aux enfants un espace sécurisé où ils peuvent se dépenser, stimuler leur imagination tout en s'amusant. Ce type d'aménagement favorise la socialisation entre jeunes, renforce le lien entre générations et contribue à la convivialité.

30 000 €



C

Installer une clôture autour du parc pour enfants de Surel avec des jeux supplémentaires

Aménagement de l'aire de jeux du théâtre de Surel avec l'installation d'une clôture pour éviter les déjections animales dans les graviers sous la structure de jeux, et installation d'un jeu supplémentaire type toile d'araignée ou structure en corde pour grimper.

15 000 €



D

Installer 2 tables de ping-pong et 1 table accessible handicap en dur aux Micocouliers

Ce projet souhaite créer un espace de loisirs inclusif et convivial aux Micocouliers. Ces équipements robustes favorisent le sport en plein air, le lien social. Faciles d'accès et d'entretien, ils valorisent l'espace public en encourageant la pratique sportive et la détente pour tous, sans discrimination.

10 000 €



POUR VOTER :
rdv sur le site web
de la mairie,
ou scannez
ce qr code :



ou sur papier
disponible
à l'accueil
de la mairie.

les autres idées...

qui n'ont pas pu être soumises au vote !

Au total, 9 projets ont été déposés. Tous n'ont pas pu être retenus après la réunion d'étude de faisabilité soit parce qu'ils ne relevaient pas des compétences communales, soit parce qu'ils n'incombaient pas au budget d'investissement de la commune qui permet la construction de biens ou d'équipements. En outre, 2 projets n'ont pas été retenus :

- Créer un parcours santé

L'un des projets promouvait la création d'un nouveau parcours santé. Cette idée n'a pas été retenue en raison de l'existence d'un parcours santé, ombragé, au bois de Thodore pour lequel un plan de rafraîchissement est programmé pour 2026.

- Créer des trottoirs

Une demande a été faite pour créer des trottoirs et passages piéton entre l'intersection de la rue Coubertin et le pont, pour rejoindre la rue des Charmilles, qui mène à l'école André Blanc. Ce besoin a déjà été identifié par la mairie mais sa réalisation demande un projet d'aménagement global en raison des enjeux techniques et du budget nécessaire, qui est bien supérieur à celui du budget participatif. De plus, ce projet requiert une collaboration entre la Ville, le Département de la Drôme, le Service Des Energies de la Drôme (SDED), la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DiRCE) (tous les abords de la Lacre appartiennent à l'État) et Valence Romans Déplacement, qui implique une réalisation sur le long terme.

**LES VOTES SONT
OUVERTS
AUX jeunes
saint-marcellois
Dès le cp !**

Voies cyclables

Un itinéraire familial et sécurisé à vélo

Quel projet ?

Après un temps de préparation et de concertation, le projet d'itinéraires cyclables de la commune entre dans sa phase opérationnelle. **Les travaux ont débuté mi-octobre avec l'objectif de réaliser un itinéraire cyclable sécurisé et familial**, alternatif à l'avenue de Provence dont le trafic est très dense en journée. La différence du temps de trajet entre ces deux itinéraires sera de deux minutes (selon les données de Géovélo) mais permet de circuler à vélo de manière plus tranquille.

Cet itinéraire, allant de la rue des Chabottes, au nord, au rond-point du Rousset, au sud, en passant par la rue de la Liberté, a pour avantage de **traverser la ville dans son axe nord sud et de desservir de nombreux quartiers**. Il s'inscrit dans un itinéraire plus large permettant de rejoindre la gare TGV et la zone de Laye (dont la portion rond-point du Rousset et rond-point de la ZA de Laye reste à réaliser par le Département).

À l'occasion de la création de cet itinéraire, des **travaux vont avoir lieu en plus du marquage des voies cyclables, de la chaussée à voie centrale banalisée et de la pose de nouveaux panneaux de signalisation**. Il s'agit de la réfection d'une partie de la voirie rue Chabotte qui a été affaissée du fait du trafic, une création de trottoir longeant l'Eglise afin de sécuriser les déplacements piétons (et notamment les PMR) et maintenir une circulation des véhicules apaisée, et des travaux d'aménagement rue du Square au niveau de la mairie pour rendre l'itinéraire cyclable à emprunter plus visible.

L'ensemble des travaux est estimé à 57 940 €, investis principalement pour le marquage des voies cyclables et la CVCB.

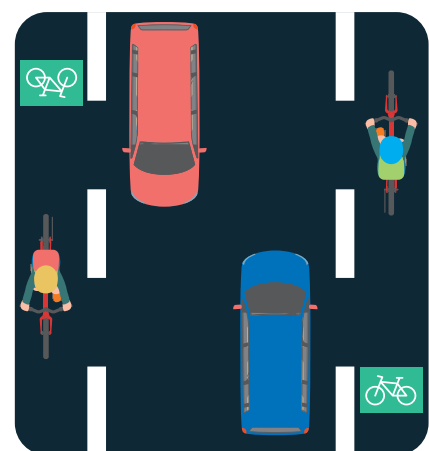
Des Saint-Marcellois, cyclistes, ont travaillé sur ce projet de voies douces, animé des présentations des projets réalisables... Leur travaux ont été repris et ils ont également accompagné la Ville dans ce projet.
Merci à eux.

Quels aménagements ?

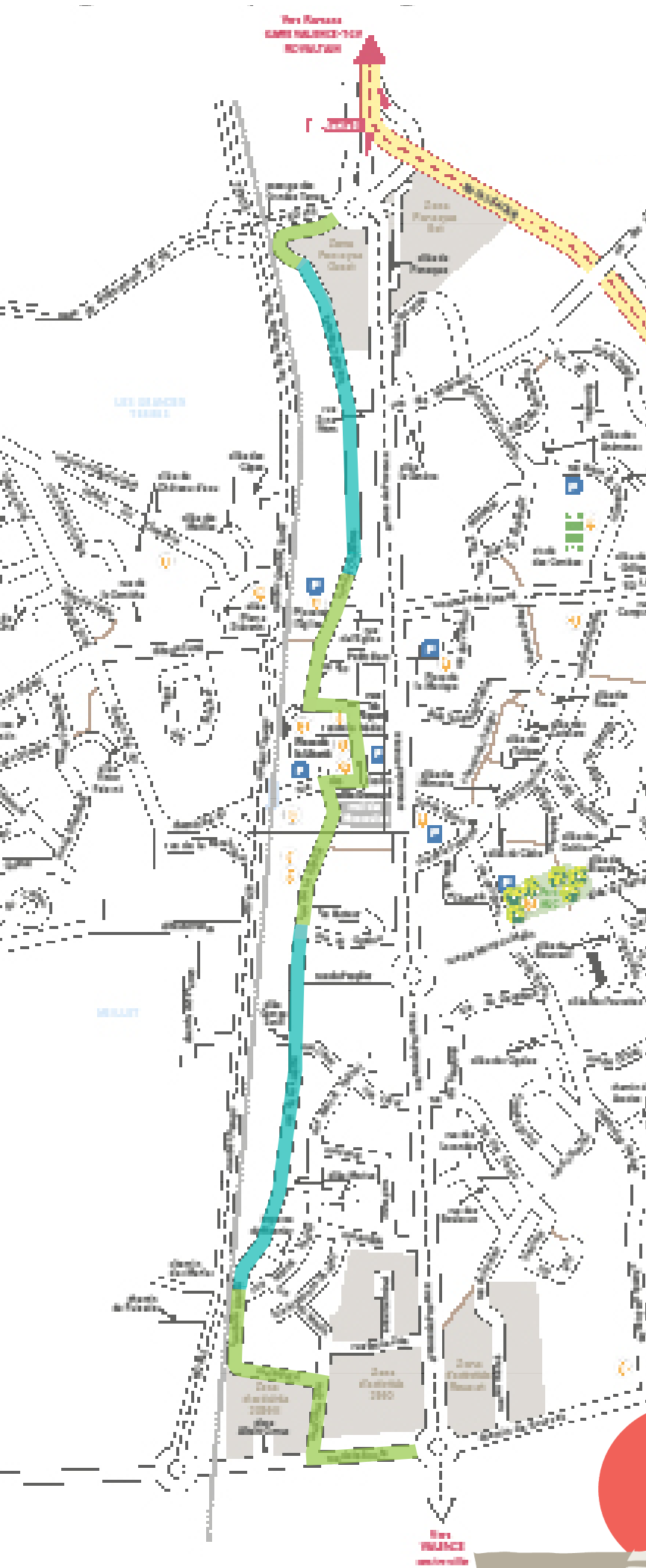
Aménager des voies douces, c'est d'abord s'adapter à ce qui existe. Selon l'espace disponible, le nombre de voitures qui circulent et les activités riveraines, on privilégiera tel ou tel type d'infrastructure pour garantir des déplacements à vélo confortables et sécurisés.

1. Voie cyclable

>> EN VERT SUR LE PLAN CI-CONTRE

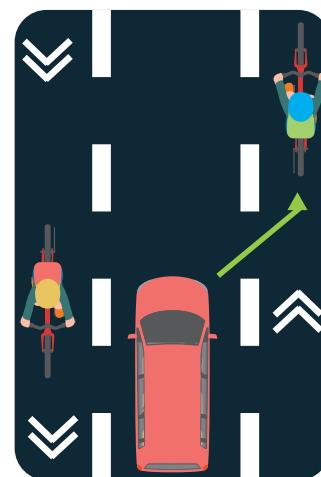


Une voie cyclable est une rue apaisée où cyclistes et automobilistes partagent harmonieusement la chaussée. **Des pictogrammes vélo au sol** valorisent la place des cyclistes et rappellent à tous que cette voie leur est pleinement ouverte.



2. La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)

>> EN BLEU SUR LE PLAN CI-CONTRE



Il s'agit d'un aménagement pensé pour sécuriser la cohabitation entre cyclistes, automobilistes et piétons lorsque la largeur de la voirie ne permet pas d'installer une piste cyclable classique.

Concrètement, une CVCB est une route sans marquage central. **Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale et sont amenés à emprunter les accotements latéraux (appelés rives) uniquement pour se croiser, en s'assurant qu'aucun cycliste ne s'y trouve.** Les cyclistes, eux, circulent principalement sur ces rives, tandis que les piétons peuvent également les utiliser ponctuellement.

Ce type de chaussée facilite le passage de tous, tout en incitant à réduire la vitesse et à partager l'espace public de façon respectueuse. Utilisée sur les rues étroites ou en zones contraintes, la CVCB favorise ainsi les mobilités douces et participe à la sécurité de tous au quotidien.

Et demain

L'itinéraire actuel fait partie d'un projet plus vaste qui vise à proposer des voies cyclables sécurisées pour les déplacements quotidiens et balades familiales. L'objectif à terme est de réaliser un quadrillage de la commune en voies cyclables qui permettent de multiples itinéraires pour se déplacer à Saint-Marcel-lès-Valence. Le prochain axe en cours d'étude est l'axe est-ouest en raison du potentiel de desserte de nombreux quartiers, de la connexion du centre-ville au hameau des Petits Eynards.



RENDEZ-VOUS CULTUREL AVEC... CLAUDE FOUGEIROL
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE EN PHOTOGRAPHIE
>> 14 NOVEMBRE À 20H30 - ESPACE CULTUREL LIBERTÉ



« Des photos et des moments forts »

Pourquoi avoir choisi la photographie ?

Ça fait de très nombreuses années que je pratique la photo, depuis l'âge de 12 ans. **J'ai commencé par hasard, lors d'un stage et ça a été un vrai coup de foudre. Le développement en noir et blanc, la magie du révélateur...** J'ai tout de suite acheté un agrandisseur et je me suis passionné pour la photo. Cette passion m'a mené vers de belles rencontres. J'ai eu la chance de croiser la route de Xavier Hillau, un grand photographe de Biarritz, qui m'a accepté comme stagiaire. Pendant cinq étés consécutifs, j'ai travaillé à ses côtés, au pair, et j'ai énormément appris. Plus tard, j'ai été vendeur à Valence, et je continuais de prendre des notes sur toutes les techniques de prise de vue. Je suis complètement autodidacte. **Je suis ensuite revenu m'installer près de mes racines, à Beauchastel étant originaire de Saint-Laurent-du-Pape.** L'activité a démarré très rapidement et j'ai multiplié les stages dans tous les domaines.

Comment êtes-vous devenu Meilleur Ouvrier de France ?

J'ai eu l'immense chance d'obtenir ce titre en 1989. Je suis d'ailleurs toujours le plus jeune photographe de France à avoir reçu cette distinction ! Ce qui m'attirait dans ce concours, c'était la diversité : il fallait exceller sur dix su-

jets différents avec une moyenne de 17/20 minimum. Les épreuves étaient très variées et techniques : photographier une chaussure de femme noire vernie sans aucun reflet, créer une photo d'ambiance régionale, réaliser le portrait d'un père et de son fils... **Mais le plus stimulant, c'était de devoir trouver des idées originales pour chacun des dix sujets. C'est un grand moment - on est même reçu à l'Élysée ! -** mais c'est aussi très exigeant par la suite : on n'a plus le droit à l'erreur.

L'humain semble central dans votre approche photographique...

Absolument, c'est la base de tout ! Je vais toujours chercher ce qu'il y a derrière le visage, comment les gens sont réellement. Pour cela, il faut prendre le temps de discuter, d'établir une relation. J'attends qu'ils retrouvent leurs gestes naturels, et là je leur dis : « Ne bougez plus, je vais vous photographier comme ça. » C'est à ce moment-là que le visage s'éclaire vraiment. Concrètement, pendant que je discute avec eux, je fais mon cadrage mais, au moment de la photo, je fais un pas de côté, le doigt sur le déclencheur, mais je les regarde, pour ne pas perdre le fil. C'est ce qui permet d'obtenir une expression naturelle, car la photographie fait peur. Personne ne s'aime en photo – c'est un peu comme pour la voix : on ne se perçoit pas tel qu'on est vraiment...



CROQUER LA CULTURE À PLEINES DENTS !

Si vous ne deviez choisir qu'une seule photo parmi toutes celles que vous avez réalisées ?

C'est impossible, car chaque cliché correspond à des moments tellement forts ! **Mais si je dois vraiment choisir... la photographie des mains de Pierre Rabhi tenant de la terre me vient immédiatement à l'esprit.** Elle touche énormément les gens. La terre, c'est tout, c'est ce qui nous nourrit chaque jour. Cette photo est vraiment devenue une photo porte-bonheur.

Que nous réservez-vous pour le 14 novembre ?

Un programme riche et varié ! **Je proposerai un mélange de diaporamas musicaux, car l'association de la musique et de l'image, c'est grandiose.** Notamment trois créations sur des chansons de Jean Ferrat que tout le monde connaît par cœur, mais illustrées uniquement avec des **images ardéchoises, des « gueules » de notre région.** Il y aura une séquence émotion avec un reportage sur les SDF, ainsi qu'un volet consacré à Pierre Rabhi, qui touche énormément les gens par ses réflexions sur notre époque. J'ai voulu cette diversité pour que chaque spectateur puisse trouver quelque chose qui l'intéresse. **Bien sûr, je commenterai le tout avec beaucoup d'anecdotes amusantes, comme lors de l'ouverture de saison.** Quand j'étais seul chez les gens pour les photographier, il s'est passé tant de choses drôles ! Cela me fait un immense plaisir de partager ces moments avec le public.

INFOS PRATIQUES

Rencontre avec Claude Fougeirol
Vendredi 14 novembre à 20h30 à l'Espace Culturel Liberté

Tarif >> Gratuit, sans réservation
Contact >> Ville de Saint-Marcel-lès-Valence

Avez-vous déjà découvert le programme culturel pour cette nouvelle saison ? Il est disponible en version papier en mairie, à la médiathèque et chez nos partenaires ou, en format numérique via ce QR Code :





Une commémoration de la Libération de Saint-Marcel-lès-Valence placée sous le signe de l'émotion avec la présence exceptionnelle de Jean Béolet, résistant ayant participé aux combats du 23 août.

Découvrez ci-dessous, son témoignage, qui nous replonge, 81 ans en arrière...

Jean Béolet, son témoignage de Maquisard

« Ce 23 août 1944, la ville de Romans ayant été libérée la veille par le 11^e Cuirassier et l'Armée Secrète (*nous nous demandions quand même si c'était provisoire ?*), nos chefs Francs-Tireurs nous ont envoyés libérer Valence. Nous étions rangés en file, quatre camions, dans la montée de la Maladière, à la sortie de Bourg-de-Péage, à 6 heures. J'étais dans le premier camion, car nous avions un fusil-mitrailleur posé sur le toit de la cabine, avec la possibilité de tirer de tous les côtés avec nos armes. Un boulon desserré nous a mis en queue de convoi... Notre camion à gazogène n'a pas pu rattraper les autres.

Dans la caisse du camion, j'étais avec ma mitrailleuse, en protection du conducteur. Nous avons été arrêtés dans le village de Saint-Marcel-lès-Valence par une personne qui a interpellé notre chauffeur : « Léon ! N'allez pas plus loin, vos copains sont tombés sur un barrage allemand ! » Cette personne nous a sauvé la vie à quelques mètres près... Nous étions quinze du camp Stalingrad, de Saint-Donat. Nous n'avions pas de chef, mais nous avons décidé de prendre les Allemands à revers.

Avec notre fusil-mitrailleur, des chargeurs et nos armes, nous avons traversé Saint-Marcel, sommes passés devant l'église, pensant les surprendre de flanc. Dès notre sortie du village, les obus sont tombés sur nous. Ils nous ont fait sortir l'envie de

continuer, et nous avons essuyé le canon pour la première fois... Nous avons trouvé un abri dans un canal providentiel et tenu tête à la patrouille qui nous poursuivait par de courtes rafales. Nous avons bien compris : ces gens étaient des guerriers rompus aux batailles et puissamment armés. Nous avons toujours évité les face-à-face. Malheur à nous s'ils nous attrapaient... (*Toujours la balle ultime dans une poche ?*)

Nous sommes retournés à Romans le soir... **C'EST NOUS QUI DEVIONS MOURIR CE JOUR-LÀ !**

J'avais 16 ans. Mon surnom de maquisard était « Ripaté ». J'étais le plus jeune. Aujourd'hui, j'ai 97 ans ! Je dois être l'un des seuls survivants. Je n'étais jamais revenu à Saint-Marcel-lès-Valence depuis cette tragique épreuve... jusqu'à cette cérémonie du 81^e anniversaire. Rude poids d'émotion... À ma grande surprise, j'ai reconnu l'endroit où cette personne nous avait arrêtés. Discrètement, en mon for intérieur, j'ai partagé mes émotions et ma Légion d'honneur avec mes copains tombés là, particulièrement André Caire et Albert Montagnet, qui étaient presque des grands frères dans mon village de Saint-Uze. Merci, le mot est bien léger pour dire toute ma reconnaissance envers cette cérémonie. La mémoire est bien-heureusement coriace en cette Drôme immortelle. Merci à tout ce monde courageux, sans lequel rien ne se perpétue. »

Actualité des commerçants



Connaissez-vous le groupe Facebook :

« Au marché qui a du cœur à Saint Marcel les Valence »

Les commerçants du marché du samedi matin ont lancé, fin septembre, un groupe Facebook, où ils publient leurs actualités, les nouveaux arrivés...

Pour rappel, les commerçants vous accueillent tous les samedis matins sur le marché, place de la mairie, de 8h à 12h30. Au choix : rôtisserie, fromages de chèvres et cochons fermiers, boucherie et plats préparés, fruits et légumes, spécialités italiennes, miel... et aussi une librairie nomade...



Jonalo Burger

NOUVEAU FOODTRUCK LE MARDI

Mardi soir = Burger Time avec Jonalo Burger ! Retrouvez ce nouveau food-truck, place de la mairie, à partir de 18h.

Au menu des burgers généreux, des frites bien croustillantes et des boissons fraîches pour compléter le festin. À Saint-Marcel, ça va croustiller !

Place de la mairie, le mardi dès 18h
06 75 10 81 29

Facebook et Instagram Jonalo Bruger

Samsic Emploi

AGENCE POUR L'EMPLOI À SAINT-MARCEL

Besoin de renfort ? Envie de changer d'horizon ? Avec Samsic Emploi, trouvez la solution qui vous correspond !

Que vous soyez entreprise à la recherche de talents ou candidat en quête de nouvelles opportunités, notre équipe vous accompagne avec proximité, réactivité et écoute.

Intérim, CDD, CDI - nous construisons ensemble votre avenir professionnel.

Samsic Emploi, votre partenaire local pour un emploi durable et sur mesure.

20 avenue de Provence
04 75 80 41 86



Ô Garage Canin

SALON DE TOILETTAGE CANIN ET FÉLIN

Ancien employé dans l'agroalimentaire, Kévin Slowinski s'est reconverti dans le toilettage canin et félin. Il exerce à son domicile à Saint-Marcel-lès-Valence, dans son garage réhabilité pour son activité.

Calme et passionné, il saura mettre votre compagnon à l'aise. Il propose un certain nombre de prestations comme l'épilation, la tonte ou la coupe ciseaux quelque soit la race, petit ou grand chien et même les chats. Vous pourrez trouver également un espace vente d'accessoires et des produits de qualité pour votre compagnon. Réservation en ligne possible.

26 rue Marcel Pagnol
07 83 78 77 69

kslowinski@laposte.net

www.hunimalis.com/fr/customer/o-garage-canin

Instagram o_garage_canin

Facebook ô garage canin

>> Si vous souhaitez faire paraître un article, contactez le service communication :
communication@saint-marcel-les-valence.fr



Pétanque saint-marcelloise

DÉJÀ 50 ANS !

Le 5 juillet dernier, la Pétanque Saint-Marcelloise fêtait ses 50 ans d'existence. Le club, créé par Pierre Mallevall en 1975, rassemble aujourd'hui 159 licenciés. Environ 70 personnes se sont retrouvées pour fêter l'évènement autour d'un bon repas. Merci aux bénévoles qui ont œuvré afin que cette journée soit pleinement réussie.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Merci aux 30 associations participantes et aux Saint-Marcellois présents en nombre pour faire le plein d'activités !

Saint-Marcel-lès-Valence, Ville ambassadrice du don d'organes

AVEC INFO DON D'ORGANES ARDÈCHE-DRÔME

LE DON D'ORGANES :

L'IMPORTANCE D'ÉCHANGER

Chaque année en France, des centaines de personnes décèdent faute de greffons disponibles. Depuis 2017, toute personne est présumée donneuse d'organes, sauf refus exprimé sur le registre national des refus, par écrit ou auprès de ses proches. Sinon les équipes médicales consultent systématiquement les familles. Dans un moment de douleur, celles-ci se retrouvent souvent démunies si le sujet n'a jamais été abordé. **Exprimer clairement son choix de son vivant permet de respecter sa volonté et de soulager ses proches.**

L'association IDO 26-07 sensibilise le public, soutient les personnes concernées et accompagne les collectivités comme la commune, ainsi que les collèges, les

lycées... En 2025, IDO Ardèche-Drôme a organisé, le 20 mai, une soirée de d'information qui a débuté par la projection du film *Passeurs de vie* de Katia Chapoutier et qui s'est suivi d'un débat. Elle était également présente lors du Forum des associations portée par Françoise Busser et Laurence Pleinet. Françoise et Laurence, deux sœurs devenues ambassadrices du don d'organes et présentes sur les collectes de don de sang, après que l'une ait offert à l'autre le plus précieux des cadeaux : une seconde chance de vie.

Pour souligner ces actions de sensibilisation, la commune a répondu favorablement à la demande d'IDO 26-07 et a apposé le panneau « Ville ambassadrice du Don d'organes », désormais installé à l'entrée sud de la Ville.

L'avez-vous vu ?

1 DON = 3 VIES !

PROCHAINE COLLECTE POUR LE DON

DE SANG LE 5 NOVEMBRE 16H-19H

À LA SALLE DES FÊTES

Se munir d'un justificatif d'identité.
Possibilité de prendre rendez-vous
au 04 75 82 44 06.



Tennis

CHAMPIONS DRÔME-ARDÈCHE

Le club est heureux de vous faire part de ses résultats, à savoir une équipe femme, une équipe enfants et une équipe hommes Champions Drôme-Ardèche !

Et nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir notre nouvelle activité, le Pickleball. Ce sport est accessible, quelque soit l'âge, le niveau physique, l'état de santé. En plus de l'activité, vous trouverez convivialité et ludisme. Pour vous faire un aperçu, n'hésitez pas à consulter les médias sur ce sujet ou contactez-nous. À très bientôt.

contact

06 29 91 15 59



Atelier Photo

Une passion partagée à travers l'image



Photos réalisées par Anne-Lise, Elisabeth, Jean-Claude et Michel (de droite à gauche, de haut en bas)

En plus des réunions plénières organisées tous les 15 jours, l'Atelier Photo propose à ses membres diverses activités et notamment de s'exprimer en groupes autour de différents thèmes photographiques. Ces exercices permettent à chacun de progresser dans des domaines variés tels que la photo de rue, le sport, la photographie animalière, la macrophotographie, la photo de spectacle ou encore la

photo événementielle.

Aujourd'hui, nous vous présentons quelques clichés réalisés par le groupe Proxi Photo. Proxi, comme proximité : ce travail artistique consiste à capturer un sujet de près, tout en l'intégrant dans son environnement. Le sujet principal est mis en valeur grâce à une profondeur de champ maîtrisée, avec un avant-plan et un arrière-plan volontairement flous.

Croquons Nature... !

2026 : une édition sous le signe de l'eau

Croquons Nature... ! fera son grand retour les 22, 23 et 24 mai 2026 ! Ce rendez-vous festif, gourmand et engagé s'annonce une fois encore riche en découvertes, en animations et en rencontres. Le thème de cette prochaine édition sera « Parlons d'Eau », une ressource précieuse et plus que jamais au cœur des enjeux environnementaux et citoyens. À travers ce fil conducteur, la foire invitera petits et grands à réfléchir, expérimenter, goûter et s'amuser autour de l'eau sous toutes ses formes :

agriculture, alimentation, biodiversité, usages du quotidien...

AG LE 21 NOVEMBRE

Le programme est en cours de construction, mais soyez assurés qu'il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : animations récurrentes qui ont fait le succès des éditions précédentes, nouvelles propositions pour surprendre et innover, ateliers, conférences, spectacles, stands gourmands, et bien d'autres surprises encore !

Vous êtes curieux ? Envie de participer à l'organisation ou tout simplement de vous informer ? L'assemblée générale aura lieu le jeudi 21 novembre 2025 à 18h à Thodure. Ouverte à toutes et tous, elle sera l'occasion de découvrir les coulisses de l'événement et, pourquoi pas, de rejoindre l'aventure. D'ici là, notez bien les dates et restez à l'affût des actualités : Croquons Nature... ! 2026 s'annonce savoureux, instructif et résolument tourné vers l'avenir !

COMITÉ DES FÊTES :

ANIMATIONS PRÉVUES POUR LE TÉLÉTHON

LES 5 ET 6 DÉCEMBRE



L'équipe 1 en grande forme !

Badminton

Compétitions et loisir !

Lundi 8 septembre, le Badminton Club Saint-Marcellois (BCSM) a organisé sa rentrée pour la saison 2025-2026. Créé en 2012, le club compte près de 150 licenciés avec une progression constante chaque saison. Le BCSM propose une pratique loisirs ou compétitrice, pour tous, à partir de 4 ans. Le club compte une équipe en Régionale 1 et un joueur qui a participé aux championnats de France jeunes, mais il met aussi en avant la pratique loisirs et conviviale avec un tournoi loisirs en été.

RENCONTRE INTERCLUBS LE 23 NOVEMBRE

Le premier événement du club cette saison sera l'organisation d'une rencontre d'interclubs de l'équipe phare du BCSM à la Halle des Sports le 23 novembre. Les supporters sont attendus nombreux, des matchs de haut niveau sont au programme !

Avant la fin d'année civile, le club organise aussi une rencontre départementale jeune le 13 ou le 14 décembre (date à fixer) pour les jeunes débutants qui souhaitent découvrir la compétition sans entrer tout de suite dans des compétitions importantes avec un format plus simple et l'assurance de faire plusieurs matchs avec d'autres joueurs du même niveau.

Contact

M. Glemba : 06 11 34 27 74

FCPE

Des relais essentiels

Tout au long de l'année scolaire, des parents délégués s'engagent bénévolement pour représenter les familles auprès de l'établissement scolaire Jean-Louis Bouvier (maternelle et élémentaire) ainsi que la mairie et faire entendre leurs voix.

Leurs missions ? Recueillir les préoccupations des parents, puis les relayer lors des conseils d'école (3 par an) ou des réunions avec l'équipe éducative. Force de proposition, ils peuvent apporter des idées pour améliorer le quotidien des élèves et renforcer le lien entre les parents et l'école. Ils sont également à l'écoute des élèves, des parents et veillent à défendre l'intérêt collectif dans un esprit de dialogue constructif.

UNE EXPÉRIENCE COLLECTIVE ET CITOYENNE

En 2024-2025, nos représentants se sont mobilisés sur plusieurs sujets : les temps périscolaires, la cantine, la sécurité aux abords de l'école, le soutien aux projets pédagogiques, la médiation en cas de problème entre familles et école.

Rejoindre une équipe de parents élus, c'est aussi vivre une expérience collective enrichissante et citoyenne, où chacun peut apporter sa pierre à l'édifice. Une réunion de rentrée s'est tenue le 23 septembre dernier à la mairie pour préparer l'année et les élections le 11 octobre.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez une question, et à venir lors des réunions pour découvrir ou vous investir.

Contact

saintmarcelcpe@gmail.com

SaintMarcelBlog

LA VOIX DE NOS QUARTIERS, C'EST VOUS

Faire connaître votre quartier et découvrir les autres quartiers, c'est ce que nous vous proposons pour cette rentrée. En effet, qui mieux que vous peut décrire votre quartier et dire ce qui est bien et moins bien. SaintMarcelBlog publiera vos ressentis, les anecdotes et aussi les liens tissés entre voisins... Comment faire ? Vous le découvrirez dans nos articles ou en nous adressant un message à saintmarcelblog@gmail.com.

Prêtez votre voix à votre quartier, votre rue ou votre immeuble et à bientôt...



Judo

Thierry Rochat, pilier du club

Thierry participera cette année aux championnats du monde vétérans à Paris qui auront lieu du 3 au 7 novembre. Membre actif du club, il fait partie du bureau de l'association depuis de très nombreuses saisons. Son envie, sa bonne humeur, son humilité et sa force de caractère sont autant de qualités pour un judoka exemplaire et un membre actif.

INTERVIEW

A quel âge as-tu commencé le judo ?

9 ans, avec une reprise à 47 ans, après vingt-cinq ans d'arrêt pour participer à un autre sport, le rugby.

Quel est ton plus beau souvenir autour du judo ?

Le plus récent, l'obtention de notre 2^e DAN au mois de juin avec mon partenaire Christophe B.

Quels sont tes objectifs sportifs pour cette saison ?

Bien figurer aux championnats du monde, pour donner envie à mes copains vétérans de se qualifier pour les championnats d'Europe qui auront lieu à Paris au mois d'avril.

Tout le club est derrière lui pour l'accompagner dans ses prochaines échéances sportives et nous nous lui souhaitons pleine réussite !

Les Amis du Plovier

CONCOURS DE BELOTE

L'association « Les Amis du Plovier » en lien avec les établissements médicaux sociaux du Domaine du Plovier, organise un concours de belote le samedi 8 novembre à la salle des fêtes de Saint-Marcel-lès-Valence à 14h30. La participation est de 10€ par personne, le jeu se déroulera en 5 parties. Le bénéfice de cette journée sera utilisé pour le cadeau de Noël des résidents de ces établissements. Venez nombreux !

Graine de Cocagne

Recruter et se régaler

JOB-DATING LE 7 NOVEMBRE

Le quartier Marquet, terrain de talents ! Vendredi 7 novembre, Parenthèse-Graine de Cocagne, expert de la transition professionnelle, propose une matinée job-dating pour les employeurs de bassin valentinois. Ouverte à tous, sur inscription.

Terrain de talents, et de bonnes choses. L'équipe de la ferme de Saint-Marcel propose ses beaux légumes bio et de saison en paniers (3 formats avec, si on le souhaite, œufs, fruits et/ou notre propre pain, cuit au four à bois) - à tester sur 4 semaines ! - ainsi qu'au marché sur place le jeudi de 13h à 18h30 : venez retrouver nos légumes, conserves et pains ainsi que des fruits bio andalous frais (agrumes, mangues, avocats) et secs (amandes, pistaches, pécanes). A noter que nos pains sont également proposés en abonnement à part, et livrés - comme nos paniers - sur divers point-relais.

Contact

04 75 25 60 08

grainedecocagne@parenthese.org

<https://grainedecocagne.cocagnebio.fr/>

La Renaissance Musique et Théâtre

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'association est partie prenante de la saison culturelle et proposent des rendez-vous culturels au Théâtre de Surel, à l'Espace Culturel Liberté et, cette année, à l'église pour un nouveau concert. Tous les spectacles sont à retrouver en détail dans le programme de la saison culturelle de la Ville.

Au Théâtre de Surel

- 9/11 Scènes ouvertes avec Lopsy Lou
- 7/12 Scènes ouvertes avec Domijazz
- 12 et 13/12 Châtaignes et Vin chaud

A l'Espace Culturel Liberté

- 22/11 Concert de la Sainte-Cécile

A l'Eglise

- 20/12 Concert de Noël (une première !)



| saint-
| marcel-
| lès-
| valence



Saint-Marcel en fête d'hiver !

SAM. 13 DÉC

DÈS 18H / PLACE DE LA MAIRIE

**ANIMATIONS
PETITE
RESTAURATION
ET UNE SURPRISE !**



**LE MÊME-JOUR :
MARCHÉ DES ASSOCIATIONS
(LE MATIN)
PLACE DE LA MAIRIE**

**MARCHÉ DE NOËL
DE L'ATELIER CRÉATIF
(LE WEEK-END)
À L'ESPACE CULTUREL LIBERTÉ**

